

**Conseil économique et social**Distr. générale
30 juin 2025Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale,
du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie
Quatrième réunion

Addis-Abeba (hybride), 18 et 19 novembre 2025

Point 3 de l'ordre du jour*

Examen et adoption de l'ordre du jour
et du programme de travail**Ordre du jour provisoire annoté****1. Ouverture de la réunion**

La quatrième réunion du Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie se tiendra les 18 et 19 novembre 2025 au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba, et débutera à 10 heures, heure de l'Afrique de l'Est (UTC+3). Des moyens seront mis à disposition pour permettre une participation en ligne. La réunion débutera par les allocutions du/de la Président(e) du Bureau sortant, des représentants du secrétariat [fonctions assurées par la Commission économique pour l'Afrique (CEA)], de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et du Gouvernement du pays hôte. Le/La Président(e) du Bureau sortant assumera la présidence jusqu'à l'élection du nouveau Bureau.

2. Élection du Bureau

À la suite de consultations entre les États membres, menées par l'intermédiaire des doyens des cinq sous-régions, les membres du Comité éliront le nouveau Bureau, qui, en collaboration avec le secrétariat, sera responsable des délibérations de la réunion. Conformément à la pratique établie, le Bureau sera composé de cinq membres : un président, trois vice-présidents et un rapporteur. Après l'élection du nouveau Bureau, le/la nouveau/nouvelle Président(e) dirigera la suite des travaux. Un tableau indiquant la composition des précédents bureaux du Comité figure en annexe au présent document.

3. Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**Documentation**

Ordre du jour provisoire (E/ECA/CPRTIIT/4/1)

Ordre du jour provisoire annoté (E/ECA/CPRTIIT/4/2)

* E/ECA/CPRTIIT/4/1.

Programme de travail provisoire (E/ECA/CPRTIIT/4/3)

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour et le programme de travail de sa quatrième réunion.

4. Présentation des rapports par le secrétariat

Le secrétariat présentera des rapports d'activité sur les travaux entrepris au cours des deux dernières années dans les domaines du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure et de la technologie. Les présentations seront suivies d'un débat général, qui débouchera sur des recommandations à l'intention des États membres de la CEA.

a) Approfondir l'intégration régionale en Afrique : favoriser les chaînes de valeur régionales grâce à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine au service de l'innovation, de la diversification et de la transformation économique

Documentation

Approfondir l'intégration régionale en Afrique : favoriser les chaînes de valeur régionales grâce à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine au service de l'innovation, de la diversification et de la transformation économique (E/ECA/CPRTIIT/4/6)

La capacité de l'Afrique à être compétitive dans l'économie numérique mondiale dépend d'une réglementation harmonisée, de systèmes interopérables et d'infrastructures transfrontalières solides. Cependant, la faible intégration régionale et les lacunes en matière de connectivité continuent de limiter les progrès. Le rapport examine comment l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine peut contribuer à relever ces défis en favorisant la cohérence réglementaire, en réduisant les coûts de mise en conformité et en encourageant les investissements numériques. En outre, il met en évidence le rôle des technologies de pointe dans la transition de la région vers une union douanière et un marché commun continentaux, grâce à des outils tels que les systèmes douaniers numériques et les plateformes réglementaires interopérables. Sur cette base, une analyse est fournie des cadres régionaux et continentaux et de leur potentiel pour catalyser les chaînes de valeur régionales dans des secteurs critiques tels que l'agroalimentaire, le tourisme, la santé, l'industrie pharmaceutique et l'industrie automobile. Ces chaînes de valeur, qui s'appuient sur la technologie et les connaissances, offrent une voie stratégique vers une industrialisation inclusive, une plus grande résilience économique et une intégration régionale plus profonde à travers le continent.

b) Technologies de pointe : catalyseurs de l'innovation, de l'intégration régionale et du développement durable

Documentation

Technologies de pointe : catalyseurs de l'innovation, de l'intégration régionale et du développement durable (E/ECA/CPRTIIT/4/7)

Les technologies de pointe, comme l'intelligence artificielle, le séquençage génétique et la robotique, transforment les structures économiques et sociales à travers le monde. En Afrique, le rythme des changements technologiques présente à la fois des défis et des opportunités significatives. Ces technologies sont très prometteuses pour renforcer les environnements d'innovation de la région, améliorer l'efficacité de la prestation de services des secteurs public et privé et accélérer les progrès vers le développement durable. Le marché unique en pleine expansion sur le continent offre une occasion unique d'exploiter les technologies de pointe afin d'approfondir l'intégration régionale et de favoriser les solutions technologiques et les entreprises locales. Le rapport explore les

principales tendances des technologies de pointe qui sont particulièrement pertinentes pour l'Afrique, en mettant en évidence les mesures et les actions nécessaires pour libérer le potentiel du marché et les moyens par lesquels l'innovation peut bénéficier de l'intégration régionale et du développement durable et y contribuer.

c) Exploiter l'énergie et les transports au service de la transformation économique et sociale de l'Afrique

Documentation

Exploiter l'énergie et les transports au service de la transformation économique et sociale de l'Afrique (E/ECA/CPRTIIT/4/8)

L'Afrique se trouve à un moment charnière dans le développement de ses infrastructures, et des progrès substantiels ont été réalisés dans la modernisation des réseaux de transport et des systèmes énergétiques à travers le continent. Actuellement, les investissements dans les infrastructures s'élèvent à environ 80 milliards de dollars par an ; toutefois, les experts soulignent que les besoins annuels en infrastructures sont considérables, se situant entre 130 et 170 milliards de dollars. Le rapport présente les grandes lignes du développement des infrastructures, en mettant l'accent sur le rôle de la CEA dans le soutien aux initiatives liées aux corridors de transport, aux projets d'intégration régionale et aux infrastructures énergétiques. Il comprend une analyse de la priorité accordée par les pays africains au développement durable, à l'amélioration de la connectivité transfrontalière et à la mobilisation des ressources nationales dans le contexte de la refonte des infrastructures à travers le continent.

5. Présentation du thème de la réunion

Documentation

Document de synthèse sur le thème de la réunion (E/ECA/CPRTIIT/4/5)

Le secrétariat présentera un document de synthèse sur le thème de la réunion, qui étudie les moyens par lesquels les technologies de pointe et l'innovation peuvent favoriser l'intégration régionale et transformer le développement en Afrique. En outre, ce document comprend des définitions des technologies, une évaluation de l'état de préparation du continent à leur adoption et une description des voies stratégiques susceptibles de contribuer à libérer leur plein potentiel.

6. Débat général sur le thème de la réunion

Des panélistes conduiront un débat général sur le thème de la réunion, en invitant les représentants de la Banque africaine de développement, de la Banque africaine d'import-export, de la Commission de l'Union africaine, de la CEA et des communautés économiques régionales à donner leur avis.

7. Examen des plans-programmes pour 2024 et 2025 concernant le développement du secteur privé, l'intégration régionale, au commerce, les infrastructures, l'industrie et la technologie, ainsi que des priorités du plan-programme pour 2026

Le secrétariat donnera un aperçu des plans-programmes de la Commission économique pour l'Afrique pour 2024 et 2025, couvrant les aspects liés aux travaux de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division de la technologie, de l'innovation, de la connectivité et du développement

des infrastructures. La présentation sera suivie d'un débat sur l'exécution de ces plans-programmes et les réalisations à cet égard, ainsi que sur les priorités définies dans le plan-programme pour 2026.

8. Examen et adoption du rapport de la réunion

Le Comité souhaitera peut-être examiner et adopter le rapport de sa quatrième réunion, qui résumera les vues exprimées au cours des délibérations. Il souhaitera aussi peut-être adopter les recommandations issues des débats.

9. Clôture de la réunion

Un(e) représentant(e) de l'un des États membres de la CEA proposera une motion de remerciement. Le/La Président(e) prononcera ensuite des observations finales, qui mettront en exergue les principaux résultats de la réunion.

Annexe

Composition du Bureau du Comité de la coopération et de l'intégration régionales¹ (1999-2017)

<i>Année</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Deuxième Vice-Président</i>	<i>Troisième Vice-Président</i>	<i>Rapporteur</i>
1999	Malawi (Afrique australe)	Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)	République centrafricaine (Afrique centrale)	Tunisie (Afrique du Nord)	Ouganda (Afrique de l'Est)
2002	Sénégal (Afrique de l'Ouest)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	Kenya (Afrique de l'Est)	Malawi (Afrique australe)	Maroc (Afrique du Nord)
2003	Algérie (Afrique du Nord)	Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)	Cameroun (Afrique centrale)	Éthiopie (Afrique de l'Est)	République-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)
2005	Ouganda (Afrique de l'Est)	Maroc (Afrique du Nord)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)	Cameroun (Afrique centrale)
2007	Soudan (Afrique du Nord)	Rwanda (Afrique de l'Est)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)	Tchad (Afrique centrale)	Malawi (Afrique australe)
2009	Éthiopie (Afrique de l'Est)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Ghana (Afrique de l'Ouest)	Gabon (Afrique centrale)	Égypte (Afrique du Nord)
2011	Cameroun (Afrique centrale)	Gambie (Afrique de l'Ouest)	Tunisie (Afrique du Nord)	Eswatini (Afrique australe)	Érythrée (Afrique de l'Est)
2013	Bénin (Afrique de l'Ouest)	Algérie (Afrique du Nord)	Malawi (Afrique australe)	Ouganda (Afrique de l'Est)	Gabon (Afrique centrale)
2015	Soudan (Afrique du Nord)	Namibie (Afrique australe)	Kenya (Afrique de l'Est)	Congo (Afrique centrale)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)
2017	Afrique du Sud (Afrique australe)	Ouganda (Afrique de l'Est)	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Mali (Afrique de l'Ouest)	Égypte (Afrique du Nord)

¹ Les attributions de l'ancien Comité de la coopération et de l'intégration régionales ont été transférées au Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie, créé en application de la résolution 966(LII) de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. Voir le rapport de la Conférence des ministres sur les travaux de sa cinquante-deuxième session, Marrakech (Maroc), 25 et 26 mars 2019, annexe II (E/ECA/CM/52/2).

**Composition du Bureau du Comité du développement
du secteur privé, de l'intégration régionale, du
commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la
technologie depuis 2019**

<i>Année</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Deuxième Vice-Président</i>	<i>Troisième Vice-Président</i>	<i>Rapporteur</i>
2019	Djibouti (Afrique de l'Est)	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Sierra Leone (Afrique de l'Ouest)	Libye (Afrique du Nord)	Zambie (Afrique australe)
2021	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Mali (Afrique de l'Ouest)	Namibie (Afrique australe)	Maroc (Afrique du Nord)	Ouganda (Afrique de l'Est)
2023	Guinée-Bissau (Afrique de l'Ouest)	Namibie (Afrique australe)	Mauritanie (Afrique du Nord)	République-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)	République centrafricaine (Afrique centrale)